

19.03.2010 - 11:15 Uhr

Boîtiers décodeurs: Swisscable considère qu'une réglementation est inutile

Berne (ots) -

Lors de l'assemblée générale organisée aujourd'hui à Berne, Swisscable s'est déclarée résolument opposée à la proposition de réglementation des boîtiers décodeurs. Par ailleurs, l'association des câblo-opérateurs a souligné l'importance de développer en permanence l'infrastructure réseau. Elle a également déclaré son intention de s'engager davantage à l'avenir dans des activités de communication publique et politique.

«Vouloir réglementer un marché aussi dynamique que celui de la télévision numérique est totalement insensé.» C'est en ces termes que le président de Swisscable, Hajo Leutenegger, a commenté la proposition visant à instaurer une réglementation légale régissant la télévision numérique à l'occasion de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue aujourd'hui. Hajo Leutenegger a expliqué aux près de 150 participants présents que le but de la modification législative proposée, à savoir permettre le libre choix des boîtiers décodeurs, serait déjà une réalité dans l'ensemble de la Suisse dès 2010. «Le bon fonctionnement de la concurrence entre les infrastructures et les développements qui en découlent au niveau de la télévision numérique rendent inutile une modification de la loi.»

Pas de réglementation spéciale pour Swisscom

De plus, Swisscable s'est opposée à la proposition de réglementation exceptionnelle pour les opérateurs diffusant leurs programmes par le biais du protocole Internet. Ces «opérateurs IPTV», dont fait partie Swisscom, seraient ainsi exclus de la réglementation pendant au moins deux ans. «Il ne faut pas qu'un concurrent aussi puissant que Swisscom soit avantagé par rapport aux réseaux câblés. Les lois doivent s'appliquer de la même manière à tous les opérateurs. Dans le cas contraire, on est en présence d'une distorsion de la concurrence», constate Hajo Leutenegger.

Les réseaux câblés modernisés sont l'égal des réseaux en fibres optiques

La modernisation des réseaux câblés a constitué un autre thème important de l'assemblée générale. L'introduction de la norme de transmission DOCSIS 3.0 est prioritaire pour la branche. Couplée à d'autres mesures comme par exemple la réduction de la taille des cellules, cette nouvelle norme permettra aux réseaux câblés de rester compétitifs à long terme. «Les réseaux câblés sont actuellement les réseaux de communication les plus performants disponibles à vaste échelle. La poursuite de leur modernisation leur permettra de tenir tête aux futurs réseaux en fibres optiques, les réseaux FTTH», souligne le président de Swisscable.

Kurt Walser quitte cablecom pour Swisscable

Dans un contexte de renforcement de la concurrence, Swisscable veut dorénavant renforcer ses efforts de communication publique et politique afin de défendre encore plus efficacement les intérêts de la branche du téléréseau face à l'opinion publique et aux sphères politiques. C'est dans ce but que Kurt Walser quitte cablecom pour

Swisscable où il officiera désormais au nom de toute la branche en qualité de délégué des affaires publiques.

Plus d'informations

Des informations sur la modification de loi proposée sont disponibles à l'adresse suivante:

[www.bakom.admin.ch/dokumentation/gesetzgebung/00909/03319/index.html?
lang=fr](http://www.bakom.admin.ch/dokumentation/gesetzgebung/00909/03319/index.html?lang=fr)

Des informations sur la concurrence infrastructurelle sont disponibles à l'adresse suivante:

www.swisscable.ch/article/article.php3?art=1212&lan=F

Swisscable est l'association économique des entreprises suisses de téléréseau. L'association regroupe 244 sociétés de câblo-opérateurs - aussi bien privées que publiques - desservant quelque 2,8 millions de foyers et plus de 5 millions de clients en services radio et TV. La plupart des câblo-opérateurs proposent également à leurs clients un accès Internet et une offre de téléphonie.

Contact:

Dr Claudia Bolla-Vincenz

Directrice

Tél.: +41/31/328'27'28

Tél. portable: +41/79/301'59'25

E-Mail: info@swisscable.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010502/100600213> abgerufen werden.